

Séance extraordinaire du Conseil municipal,  
le lundi 14 novembre à 17 h 45 à la salle du conseil située au 317, rue des Érable

Madame la mairesse	Carole Santerre, mairesse
Mesdames les conseillères	Dolorès Drouin, Nathalie Mercier,
Messieurs les conseillers	Roger Drouin, Frédéric Forgues, Éric Drouin, Jocelyn Desrochers,

Avis vous est donné par la présente qu'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saints-Anges est convoquée pour le lundi 14 novembre 2022 à 17 h 45, suivant l'article 152 du Code municipal, et seront pris en considération les sujets suivants :

- 1- Ouverture de la séance
  - 1.1 Mot de bienvenue et ouverture de la séance;
  - 1.2 Présentation et adoption de l'ordre du jour;
- 2- Aménagement et urbanisme
  - 2.1 Demande à la CPTAQ – Reconnaissance de la configuration de droits acquis de nature résidentiels du lot 6 332 177 et établissement de servitudes de passage, de puisage d'eau et d'aqueduc et de champ d'épuration en faveur de tel immeuble;
- 3- Travaux publics
  - 3.1 Attestation de la fin des travaux – PPA-CE Ponceau rang 5 Ouest - Dossier n° 00032184-1 - 26010 (12) - 20220512-015;
  - 3.2 Attestation de la fin des travaux – PPA-ES - Dossier no 00032710-1 – 26010 (12) - 20220606-015;
- 4- Période de questions
- 5- Levée de la séance

Caroline Bisson,  
Directrice générale et greffière-trésorière